

OBSERVATOIRE SOCIAL 2020

DE L'ACTIVITÉ D'ENTRAÎNEMENT
DE CHEVAUX DE COURSES EN FRANCE



SOMMAIRE

- 1 LE CHEVAL EN FRANCE** p4.5
- 2 L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES** p6.7
- 3 LES ENTRAÎNEURS** p8.11
- 4 LES ÉCURIES** p12.13
- 5 LES SALARIÉS**
 - 5.1 Les chiffres clés p14
 - 5.2 Les évolutions p15
 - 5.3 La répartition par âge p16.17
 - 5.4 Les femmes dans la profession p18
- 6 LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**
 - 6.1 Les chiffres clés p19
 - 6.2 Carte galop p20
 - 6.3 Carte trot p21
 - 6.4 Données détaillées de l'année 2019 p22.24
- 7 LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES** p25
- 8 L'AFASEC**
 - 8.1 Former les futurs professionnels p26
 - 8.2 Développer les compétences des professionnels p27
 - 8.3 Accompagner les salariés des écuries de courses tout au long de leur parcours professionnel p28
 - 8.4 Le conseil et la prospective p28
 - 8.5 L'AFASEC en région p29.30
 - 8.6 Projet de l'Association 2018-2022 p31



1

LE CHEVAL EN FRANCE

CHIFFRES CLÉS

65 595 personnes travaillent à titre principal dans la filière

80 000 autres à titre secondaire

Nombre d'équidés : **1,06 million** ⁽¹⁾

28% des emplois générés par les courses

Nombre de cavaliers : **627 000** licenciés FFE ⁽²⁾

Equitation **3^{ème}** sport national, **1^{er}** sport féminin ⁽²⁾

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La méthode utilisée s'appuie sur les définitions de l'emploi du Bureau international du travail et de l'INSEE.

Les personnes en emploi principal sont celles dont l'activité équine est exercée à titre principal (soit car étant la plus rémunératrice, soit car représentant au moins un mi-temps de travail).

Seul ce niveau de décompte peut être comparé à celui d'autres secteurs, pour éviter qu'une personne exerçant dans plusieurs secteurs différents ne soit comptabilisée plusieurs fois.

Selon le BIT, la population active occupée comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale (Source : INSEE).

Les estimations d'emploi de l'INSEE comptabilisent le nombre de personnes en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT), après traitement de la multiactivité qui conduit à ce que les personnes qui occupent plusieurs emplois durant la dernière semaine de l'année ne sont comptées qu'une fois, au titre de leur emploi principal, qui correspond à celui qui leur procure la plus forte rémunération sur l'année (Source : INSEE).

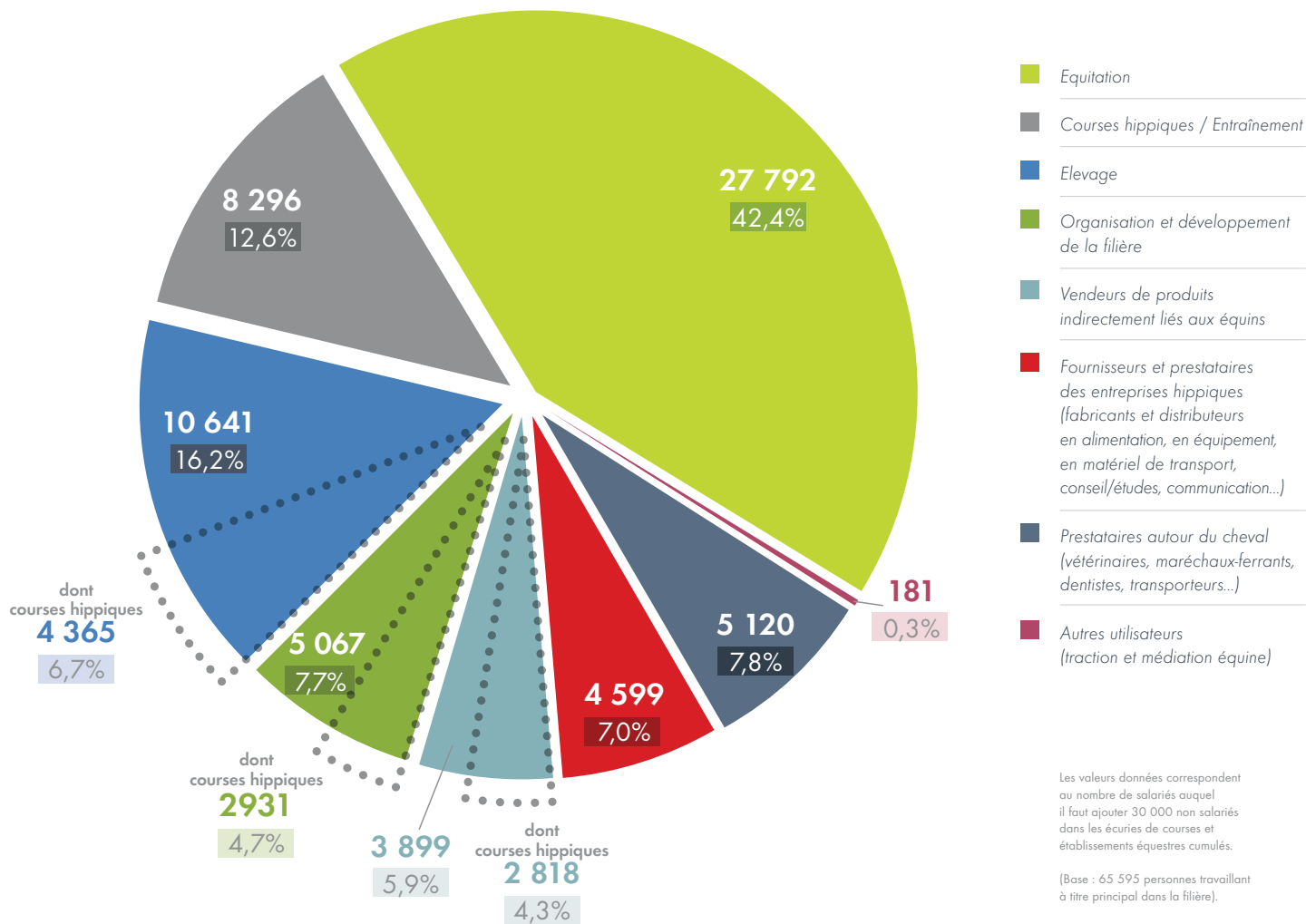
SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2018 - (1) 2016 - (2) 2018 (ÉTUDE RÉALISÉE TOUS LES 5 ANS)





LES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ HIPPIQUE EN FRANCE

(SOURCE : ANNUAIRE ECUS/IFCE 2018)



2

L'ACTIVITÉ DES COURSES HIPPIQUES



CHIFFRES CLÉS

2 539 réunions en 2019

18 040 courses en 2019

38,7% de courses galop en 2019

61,3% de courses trot en 2019

6 635 propriétaires actifs au sein des courses
(2 245 au galop, soit -4,3% et 4 390 au trot, soit +0,8% par rapport à 2018)

LES COURSES EN FRANCE EN 2019

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
Galop	1 047	6 985	13 697	9 746	69 656	5 323
Trot	1 492	11 055	16 375	17 118	149 558	1 826
TOTAL 2019	2 539	18 040	30 072	26 864	219 214	7 149
Taux de variation 2019 vs 2018	-1,20%	-0,99%	-1,04%	-1,90%	-0,77%	+3,92%
TOTAL 2018	2 572	18 222	30 390	27 385	220 930	6 879

«PARTANTS ÉTRANGERS» : NON ENTRAÎNÉS EN FRANCE MAIS COURANT DANS LES COURSES FRANÇAISES



LES COURSES EN FRANCE DE 2015 À 2019 GALOP

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2019	➔ 1 047	↓ 6 985	➔ 13 697	➔ 9 746	➔ 69 656	↑ 5 323
2018	➔ 1 061	↓ 7 039	↓ 13 726	↓ 9 748	↓ 69 614	↑ 5 008
2017	↓ 1 063	↓ 7 108	↑ 13 937	↑ 10 040	↓ 71 635	↑ 4 837
2016	↓ 1 094	↑ 7 179	↓ 13 929	↑ 9 956	↑ 76 599	↓ 4 797
2015	1 117	7 318	14 251	9 861	74 941	5 025

LES COURSES EN FRANCE DE 2015 À 2019 TROT

	Réunions	Courses	Chevaux qui ont couru	Chevaux entraînés	Chevaux partants	Chevaux «partants étrangers»
2019	➔ 1 492	↓ 11 055	↓ 16 375	↓ 17 118	↓ 149 558	➔ 1 826
2018	➔ 1 511	↓ 11 183	↓ 16 664	↓ 17 637	↓ 151 316	↓ 1 871
2017	↓ 1 516	↓ 11 205	↓ 16 905	↑ 19 117	↓ 154 258	↑ 2 281
2016	↓ 1 532	↑ 11 233	↑ 17 110	↑ 18 185	↑ 154 940	↓ 579
2015	1 543	11 157	16 118	18 119	153 525	604

3

LES ENTRAÎNEURS



2 431 entraîneurs en France en 2019 qui ont entraîné **26 864** chevaux
(soit -2,29% par rapport à 2018 et -15,6% par rapport à 2010)

805 sont employeurs de main d'œuvre (soit +3,2% par rapport à 2018 et -9,1% par rapport à 2010)

Un entraîneur public entraîne en moyenne **23** chevaux au galop et **16** au trot

Un entraîneur particulier entraîne en moyenne **16** chevaux au trot et **6** au galop

Un entraîneur avec une autorisation d'entraînement entraîne en moyenne **6** chevaux au trot et **5** au galop

Un entraîneur avec un permis d'entraîner entraîne en moyenne **1** cheval au trot et **2** au galop

Age moyen des entraîneurs : **50** ans

48 ans au trot (H 50 ans et F 46 ans) - **51,5** ans au galop (H 55 ans et F 48 ans)

CHIFFRES CLÉS

LES COURSES EN FRANCE EN 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Entraîneur professionnel										
Entraîneur public	408	905	327	900	374	869	377	877	370	868
Entraîneur particulier	18	85	12	87	21	73	12	71	14	61
Entraîneur «amateur»										
Autorisation d'entraînement	44	295	37	293	40	265	34	275	32	270
Permis d'entraîner	481	360	484	392	478	321	459	383	436	380
TOTAL	951	1 645	860	1 672	913	1 528	882	1 606	852	1 579
Employeurs de main d'œuvre	305	555	290	565	295	554	267	513	286	519



ART. 26 TROT

II. Autorisation d'entraîner

Une telle autorisation peut être sollicitée par :

- a) Le propriétaire entraînant, au titre de son activité principale, les chevaux lui appartenant ou appartenant à son conjoint. Il faut soit avoir gagné au moins cinq courses, soit avoir été salarié pendant trois ans ou avoir rempli cette dernière condition pendant deux ans et être titulaire du CAPA, soit avoir gagné 35 courses.
- b) L'entraîneur particulier : personne liée, par contrat, à un propriétaire.

III. Permis d'entraîner

Permis d'entraîner : Un tel permis peut être sollicité par une personne admise à monter en qualité d'amateur depuis deux ans au minimum, ayant participé au minimum à trente courses dans les cinq années qui précèdent la date de demande. Le titulaire de ce permis ne peut, pendant la période de validité du permis entraîner que trois ou quatre (s'il a obtenu le permis avant 2006) chevaux différents au maximum. Un tel permis peut être demandé par une personne ayant été titulaire d'une licence d'entraîneur public ou d'une autorisation d'entraîner et ayant fait valoir ses droits à la retraite.

SOURCE : CODE DES COURSES AU TROT DU 16 JANVIER 2020

ART. 27 GALOP

II. Autorisations d'entraînement

- a) Autorisation d'éleveur-entraîneur : L'autorisation d'entraînement permet à l'éleveur qui en est titulaire, d'entraîner sur son exploitation d'élevage des chevaux dont lui ou son conjoint, partenaire du PACS ou concubin (un certificat de concubinage établi par la mairie ou une attestation sur l'honneur doit être fourni(e)) est l'éleveur et qui lui appartiennent en totalité ou appartiennent en totalité à son conjoint, partenaire du PACS ou concubin. Cinq des chevaux déclarés peuvent cependant ne pas être élevés par ce propriétaire ou par son conjoint, partenaire du PACS ou concubin à condition qu'ils soient leur entière propriété ou pour deux d'entre eux en location en totalité.
- b) Permis d'entraîner : Le permis d'entraîner permet au propriétaire qui en est titulaire d'entraîner un effectif maximum de cinq chevaux lui appartenant en totalité, deux de ces chevaux pouvant toutefois être en location en totalité. Cinq remplacements sont admis au cours d'une même année.

SOURCE : CODE DES COURSES AU GALOP DE JUILLET 2019

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER REVÊT
LES FORMES SUIVANTES :

I. Licence d'entraîneur public

L'entraîneur public doit avoir au moins trois chevaux sous sa direction. Il doit avoir suivi un stage de formation. Il doit être majeur et satisfaire à au moins un des quatre critères suivants :

- avoir gagné au moins cinquante courses
- avoir été salarié pendant six ans, chez un entraîneur titulaire d'une licence
- avoir rempli cette dernière condition pendant quatre ans et être titulaire d'un CAPA (option hippique)
- avoir gagné 35 courses pour une personne titulaire du permis d'entraîner, avec des chevaux déclarés à son effectif.

LA POSSIBILITÉ D'ENTRAÎNER
REVÊT LES FORMES SUIVANTES :

I. Entraîneur professionnel

- a) Entraîneur public autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à des propriétaires différents.
- b) Entraîneur particulier autorise la personne qui en est titulaire à entraîner des chevaux appartenant à un propriétaire unique avec lequel elle est liée par un contrat de travail agréé par les Commissaires de France Galop. Les chevaux entraînés par un entraîneur particulier ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat d'association.

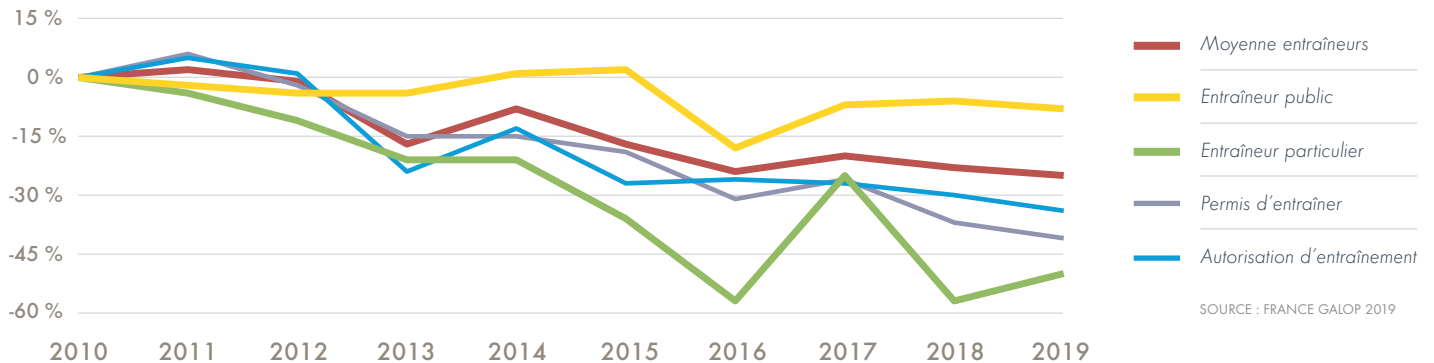
3

LES ENTRAÎNEURS



ACCROISSEMENT DES ENTRAÎNEURS GALOP

ENTRE 2010 ET 2019 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



SOURCE : FRANCE GALOP 2019

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 139 À 852 (-25,2% PAR RAPPORT À 2010)

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU GALOP VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 882 À 852 (-3,4%)

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** baisse légèrement en 2019, 370 (-1,8%) contre 377 en 2018 (-7,7% par rapport à 2010).

La moyenne est de 382 entraîneurs publics sur 10 ans.

Le nombre d'**entraîneurs particuliers*** progresse faiblement (+2, en effectif) en 2019 par rapport à 2018, très forte diminution par rapport à 2010 (-50%). La moyenne est de 20 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

Les amateurs

Les **permis d'entraîner** accusent un net recul (-23, en effectif), ils sont 436 en 2019 contre 459 en 2018, forte réduction sur 10 ans (-33,5%).

La moyenne est de 541 permis d'entraîner sur 10 ans.

Le nombre d'**autorisations d'entraîner*** est en légère baisse par rapport à 2018 (-2, en effectif), très fort recul par rapport à 2010 (-40,7%).

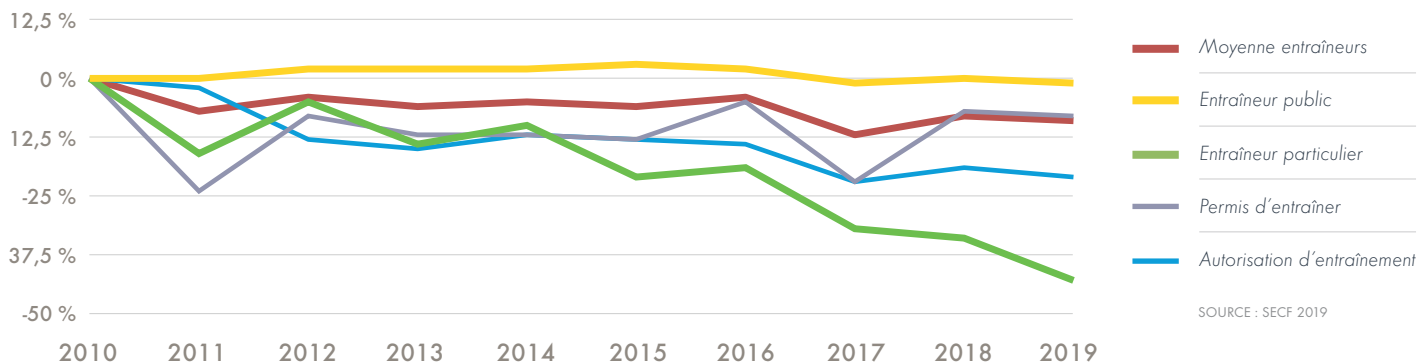
La moyenne est de 44 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

*BASES DE CALCUL RÉDUITES



ACCROISSEMENT DES ENTRAÎNEURS TROT

ENTRE 2010 ET 2019 EN FONCTION DE LEUR LICENCE



LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT SUR 10 ANS (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 741 À 1 579 (-9,3% PAR RAPPORT À 2010)

LE NOMBRE TOTAL D'ENTRAÎNEURS AU TROT VS N-1 (PROFESSIONNELS ET AMATEURS) PASSE DE 1 606 À 1 579 (-1,7%)

Les professionnels

Le nombre d'**entraîneurs publics** affiche une légère baisse par rapport à 2018 (-9, en effectif), mais reste stable (879 à 868 soit -1,2%) en 10 ans. La moyenne sur 10 ans correspondant à 887 entraîneurs publics.

Le nombre d'**entraîneurs particuliers*** continue de décroître (-10, en effectif) par rapport à 2018, net retrait par rapport à 2010 (-42,8%). La moyenne est de 86 entraîneurs particuliers sur 10 ans.

Les amateurs

Les **permis d'entraîner** quant à eux affichent une infime érosion, ils sont 380 en 2019 contre 383 en 2018. Erosion plus marquée par rapport à 2010 (-8,2%) mais la tendance reste relativement stable sur 10 ans. La moyenne étant de 367 permis d'entraîner sur une décennie. Léger recul concernant le nombre d'**autorisations d'entraîner** par rapport à 2018 (-5, en effectif), une diminution de 20,8% par rapport à 2010. La moyenne est de 295 autorisations d'entraîner sur 10 ans.

La tendance générale correspond à une baisse continue et régulière depuis 10 ans dans les deux disciplines.

4

LES ÉCURIES

805 écuries employeurs de main d'œuvre en France en 2019
(soit +3,2% par rapport à 2018) - 286 (+7,1%) au galop et 519 (+1,1%) au trot

3 salariés par écurie en moyenne au trot

8 salariés par écurie en moyenne au galop

CHIFFRES
CLÉS

34% des écuries de galop sont employeurs de main d'œuvre

33% des écuries de trot sont employeurs de main d'œuvre

31% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au galop en 2019

74% des salariés sont dans des écuries de moins de 10 employés au trot en 2019

18% des salariés sont dans des écuries de 5 salariés ou moins au galop en 2019

61% des salariés sont dans des écuries de 5 salariés ou moins au trot en 2019

LA PLUS GRANDE ÉCURIE

- **84** salariés au galop
- **25** salariés au trot



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE GALOP

Ecuries de :	2015	2016	2017	2018	2019	2019	
	Nombre d'employeurs de main d'œuvre					Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
- 3 salariés	102	101	112	77	85	30%	5%
3 à 5 salariés	78	53	55	70	79	57%	18%
6 à 10 salariés	58	64	54	43	47	74%	33%
11 à 15 salariés	22	29	34	32	31	85%	50%
16 à 20 salariés	18	14	14	20	19	91%	64%
21 à 25 salariés	12	10	7	10	11	95%	79%
26 à 30 salariés	4	2	5	2	1	95%	80%
31 à 50 salariés	9	14	11	10	11	99%	94%
+ de 50 salariés	2	3	3	3	2	100%	100%
TOTAL	305	290	295	267	286		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC

Depuis 5 ans, la tendance des écuries de moins de 3 salariés est à la baisse malgré une légère progression en 2019. Confirmation d'une certaine concentration dans les écuries de 11 à 15 salariés.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÉCURIE TROT

Ecuries de :	2015	2016	2017	2018	2019	2019	
	Nombre d'employeurs de main d'œuvre					Pourcentage cumulé d'employeurs	Pourcentage cumulé de salariés
- 3 salariés	342	340	337	292	306	59%	26%
3 à 5 salariés	154	166	151	161	154	89%	61%
6 à 10 salariés	38	38	42	37	37	96%	78%
11 à 15 salariés	12	11	11	11	11	98%	87%
16 à 20 salariés	7	10	10	8	8	99%	96%
21 à 25 salariés	2	-	3	3	3	100%	100%
26 à 30 salariés	-	-	-	1	-	-	-
31 à 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
+ de 50 salariés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	555	565	554	513	519		

SOURCES : AG2R LA MONDIALE/AFASEC

L'évolution des écuries de moins de 3 salariés affiche toujours une diminution depuis 5 ans, même si 2019 montre un infime accroissement. Les autres composantes sont relativement stables depuis 2015.

5

LES SALARIÉS

5.1

CHIFFRES
CLÉS

3 946 salariés au total

(-0,6% par rapport à 2018, -3% par rapport à 2010) dont 1/4 de mouvements «entrées/sorties»

59% salariés au galop et **41%** salariés au trot

63% d'hommes (70% en 2010) et **37%** de femmes (30% en 2010)

36,3 ans : âge moyen des hommes (33 ans en 2010)

29,4 ans : âge moyen des femmes (26 ans en 2010)

* CES DONNÉES AU 31/12/2019, FOURNIES PAR L'AG2R LA MONDIALE, INTÈGRENT L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

SALARIÉS

L'âge moyen des hommes est de **36,3 ans** en 2019 contre **35,1 ans** en 2018. Celui des femmes est de **29,4 ans** contre **28,4 ans** en 2018.

Stabilité du nombre de femmes salariées, elle représentent **37%** en 2019 tout comme en 2018, par comparaison elles étaient **30%** en 2010 (1465 femmes en 2019 vs 1237 femmes en 2010, +18,4% en 10 ans).

A moins de 30 ans, **48,7%** sont des salariées, à moins de 20 ans, **51%** sont des salariées contre 45% en 2010, les 2 disciplines confondues.

Au global, le phénomène de féminisation observé depuis 2005 se stabilise en 2019. Il continue en outre de progresser chez les jeunes femmes (- de 30 ans et - de 20 ans).

JOCKEYS (GALOP)

65 apprentis

(+20% par rapport à 2010)

8 jockeys entraîneurs

(dont 3 femmes)

70 jockeys freelance

(dont 2 femmes / +49% par rapport à 2010)

411 jockeys salariés

(-7,4% par rapport à 2018 / -32% par rapport à 2010)

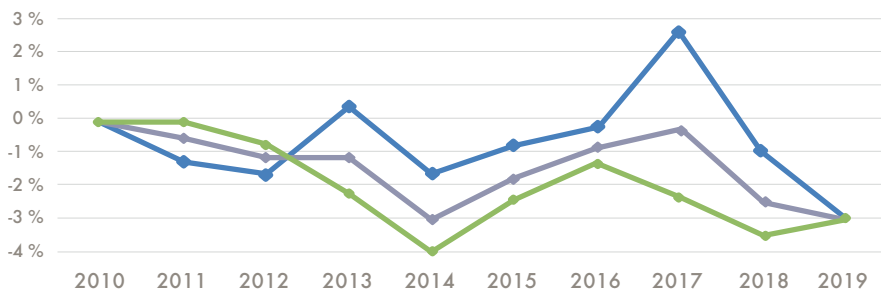
	2015	2016	2017	2018	2019
Galop	2 361 <i>60% de la population</i>	2 389 <i>59% de la population</i>	2 364 <i>58% de la population</i>	2 335 <i>59% de la population</i>	2 345 <i>59% de la population</i>
Trot	1 638 <i>40% de la population</i>	1 647 <i>41% de la population</i>	1 695 <i>42% de la population</i>	1 635 <i>41% de la population</i>	1 601 <i>41% de la population</i>
TOTAL	3999	4036	4059	3970	3946

5.2 LES ÉVOLUTIONS

SOURCE : AFASEC, 2019

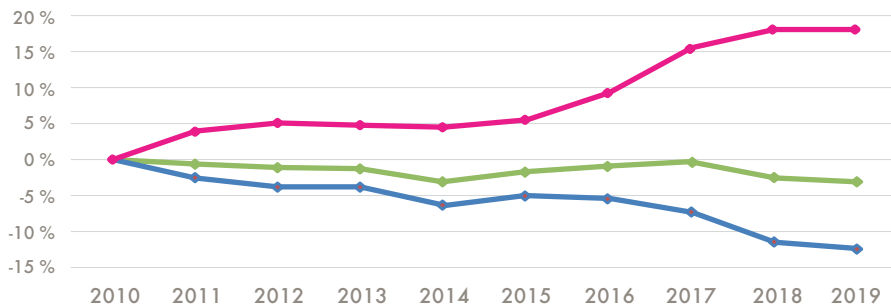


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR DISCIPLINE ENTRE 2010 ET 2019



- Galop
- Trot
- Galop + Trot

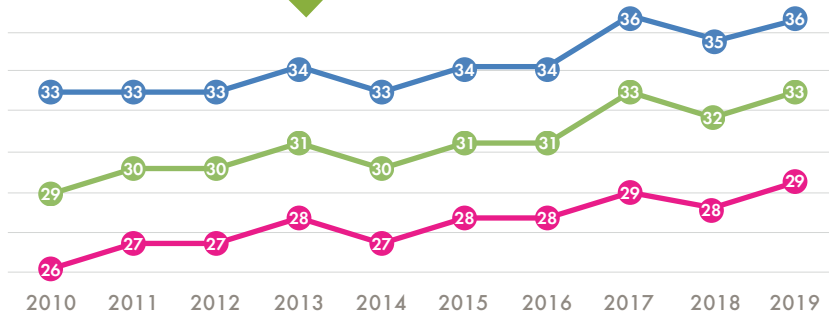
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR SEXE ENTRE 2010 ET 2019



- Femme
- Homme
- Homme + Femme

Augmentation de **18,4%** des femmes entre 2010 et 2019. Diminution de **12,3%** des hommes entre 2010 et 2019. Infime baisse des salariés hommes **-1%** entre 2018 et 2019. Stabilité des femmes entre 2018 et 2019

ÉVOLUTION ÂGE MOYEN



- Femme
- Homme
- Homme + Femme

5

LES SALARIÉS

5.3 LA RÉPARTITION
PAR ÂGE

L'âge moyen des salariés est de **33,7** ans (29 en 2010)

47% des salariés ont moins de **30** ans (57% en 2010)

Au trot **34%** des salariés ont moins de **25** ans
(39% en 2018 / 50% en 2010)

Au galop **27%** des salariés ont moins de **25** ans
(32% en 2018 / 38% en 2010)

	2015		2016		2017		2018		2019		2019			
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
	Femmes + Hommes										Femmes		Hommes	
- de 18 ans	125	174	121	161	118	134	123	109	77	45	43	24	34	21
18 à 20 ans	248	235	250	264	244	278	255	239	208	207	113	102	95	105
21 à 25 ans	472	316	456	303	353	280	453	337	448	354	230	150	218	204
26 à 30 ans	403	245	415	234	423	232	385	211	416	221	201	91	215	130
31 à 35 ans	287	166	290	153	320	185	278	177	305	186	117	68	188	118
36 à 40 ans	216	117	220	121	210	140	211	125	217	132	59	46	158	86
41 à 45 ans	201	123	213	133	194	112	183	115	181	105	45	24	136	81
46 à 50 ans	161	104	150	108	178	113	160	111	168	122	28	27	140	95
51 à 55 ans	125	76	129	69	146	97	135	100	154	105	25	23	129	82
56 à 60 ans	90	58	108	77	121	71	104	66	113	68	20	9	93	59
+ de 60 ans	33	24	37	24	57	53	48	45	58	56	9	11	49	45
TOTAL	2 361	1 638	2 389	1 647	2 364	1 695	2 335	1 635	2 345	1 601	890	575	1 455	1 026



RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU TROT ET GALOP

Au trot

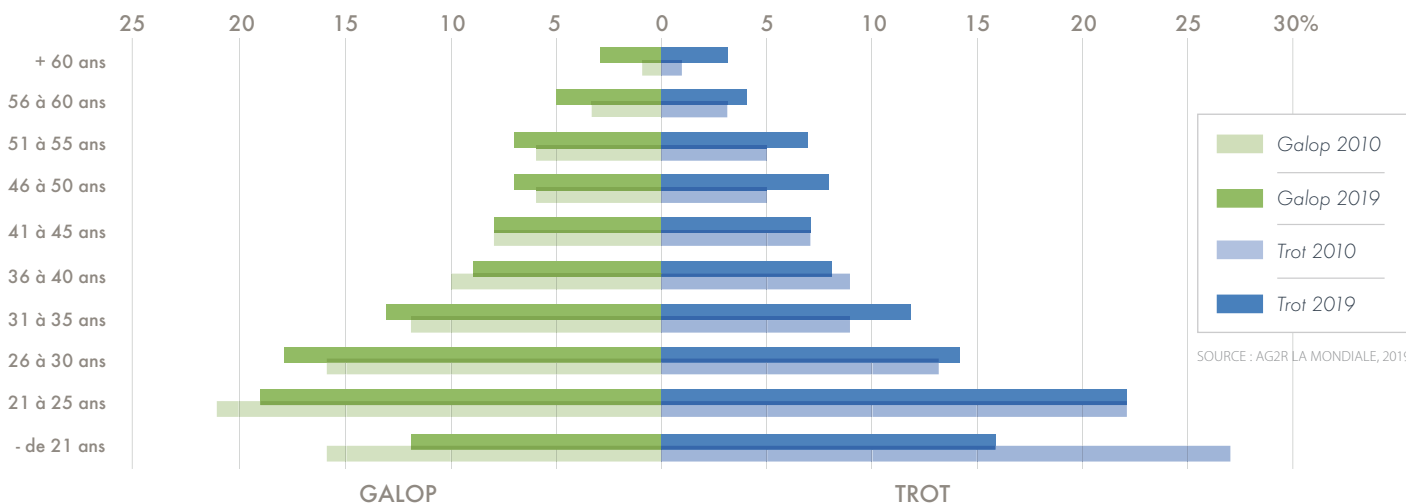
Constat depuis quelques années du vieillissement de la population des salariés dans les écuries, et plus particulièrement au trot à partir de la catégorie 46/50 ans. La catégorie des moins de 21 ans en comparaison avec 2018 est en nette régression -27% et -43% en 10 ans. Il est à souligner également une forte progression des salariés de 31 à 35 ans (+30%) en 10 ans. La catégorie 21 à 25 ans reste relativement stable de 2018 à 2019 (-1%). 24% d'augmentation chez les + de 60 ans par rapport à 2018.

Au galop

La catégorie des 26 à 30 ans progresse de 6%, celle des 21 à 25 ans est quant à elle impactée avec une diminution de 14% par rapport à 2010.

Les - de 21 ans en comparaison à 2018 sont en net régression de 24% et marquent une forte décroissance (-28%) en 10 ans. Plus de 21% d'augmentation chez les + de 60 ans au regard de 2018.

Il apparaît que la base de cette pyramide des âges rétrécit d'année en année a contrario de son sommet qui s'élargit.



5

LES SALARIÉS

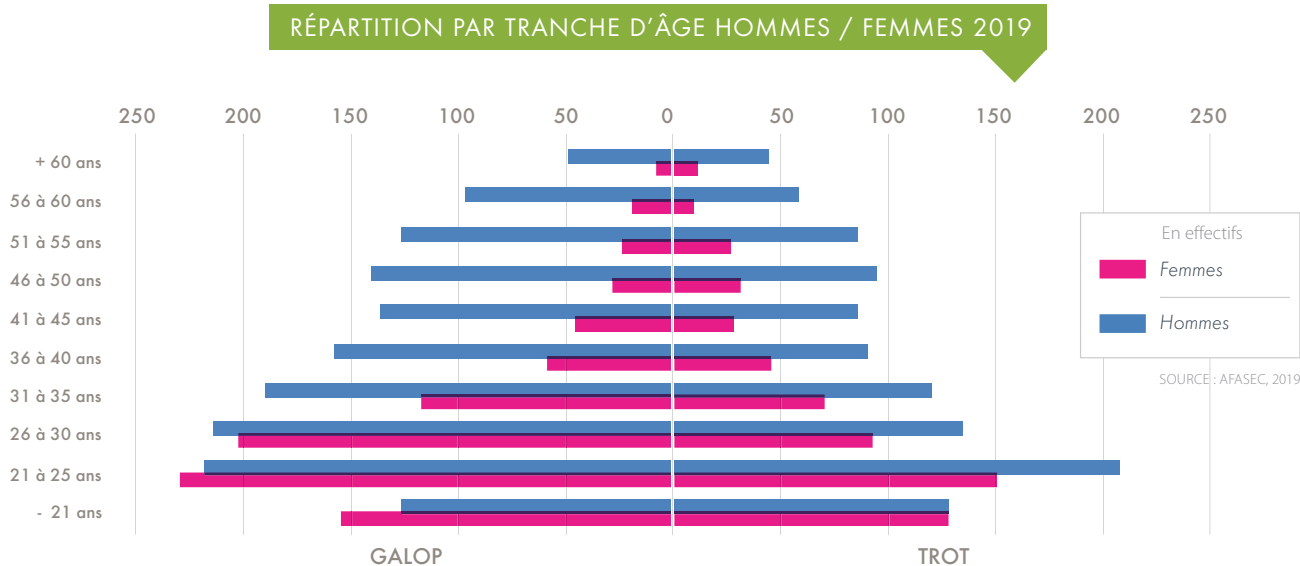
5.4 LES FEMMES
DANS LA PROFESSION

37% de femmes salariées

A moins de 30 ans, 48,7% des salariées sont des femmes

200 femmes ont entraîné des chevaux de courses au galop (137 en 2010)

87 femmes ont entraîné des chevaux de courses au trot (76 en 2010)



Les femmes de - de 25 ans sont toujours très présentes, surtout au galop, malgré une baisse constante chez les jeunes générations.

2019 vs 2018 : -12% de femmes au galop et -9% au trot.

Les hommes de moins de 25 ans affichent également un recul marqué tant au trot qu'au galop.

2019 vs 2018 : -12% d'hommes au galop et -14% au trot.

Ces chiffres confirment la tendance d'une érosion régulière des jeunes dans les écuries et ce, dans les deux disciplines.

2019 vs 2018 pour les + de 46 ans : +22% de femmes et +8% d'hommes au galop et +3% de femmes et +11% d'hommes au trot.

La répartition H/F de la catégorie des + de 60 ans est relativement stable par rapport à 2018, néanmoins cette catégorie est en augmentation continue.

6

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

6.1

CHIFFRES CLÉS

57 départements ont une activité d'entraînement des chevaux de courses (65 en 2010)

6 départements entraînent exclusivement au galop (7 en 2010)

25 départements entraînent exclusivement au trot (29 en 2010)

18% des salariés travaillent dans le département de l'Oise

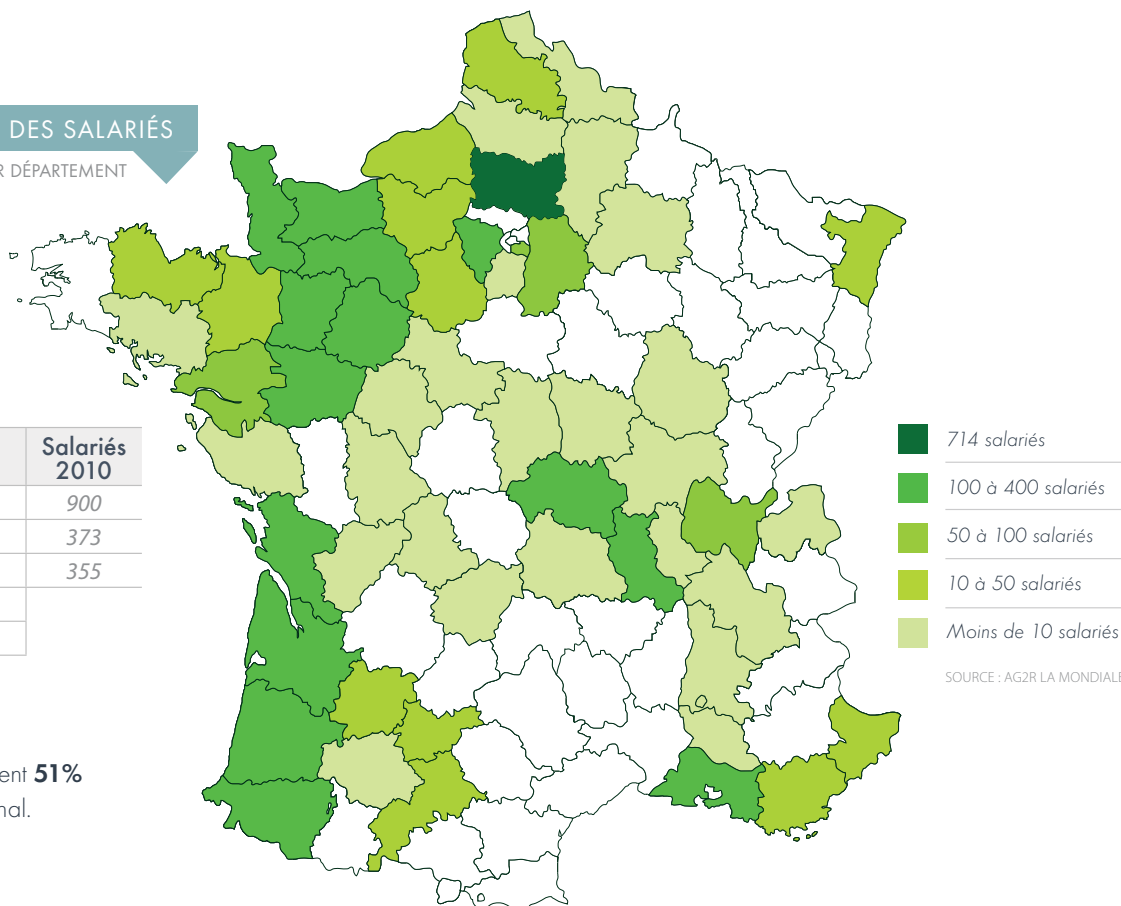
RÉPARTITION DES SALARIÉS

TROT ET GALOP PAR DÉPARTEMENT

Les 5 premiers départements	Salariés 2019	Salariés 2010
Oise*	714	900
Orne	374	373
Mayenne	371	355
Maine et Loire	305	
Calvados	250	

*SALARIÉS OISE : 714 DONT :
251 FEMMES ET 463 HOMMES

Ces **5** départements représentent **51%** des salariés du territoire national.



714 salariés

100 à 400 salariés

50 à 100 salariés

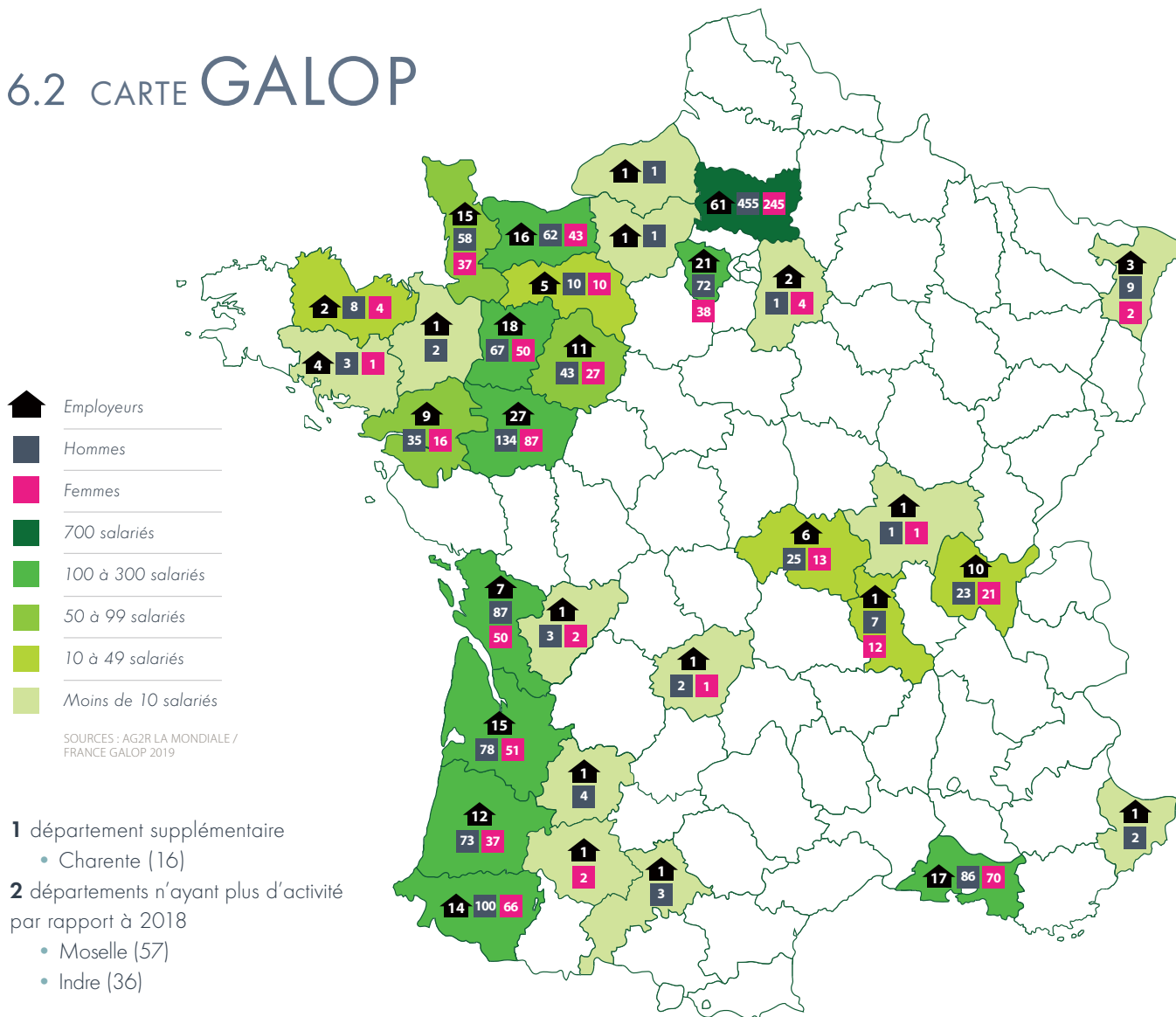
10 à 50 salariés

Moins de 10 salariés

SOURCE : AG2R LA MONDIALE

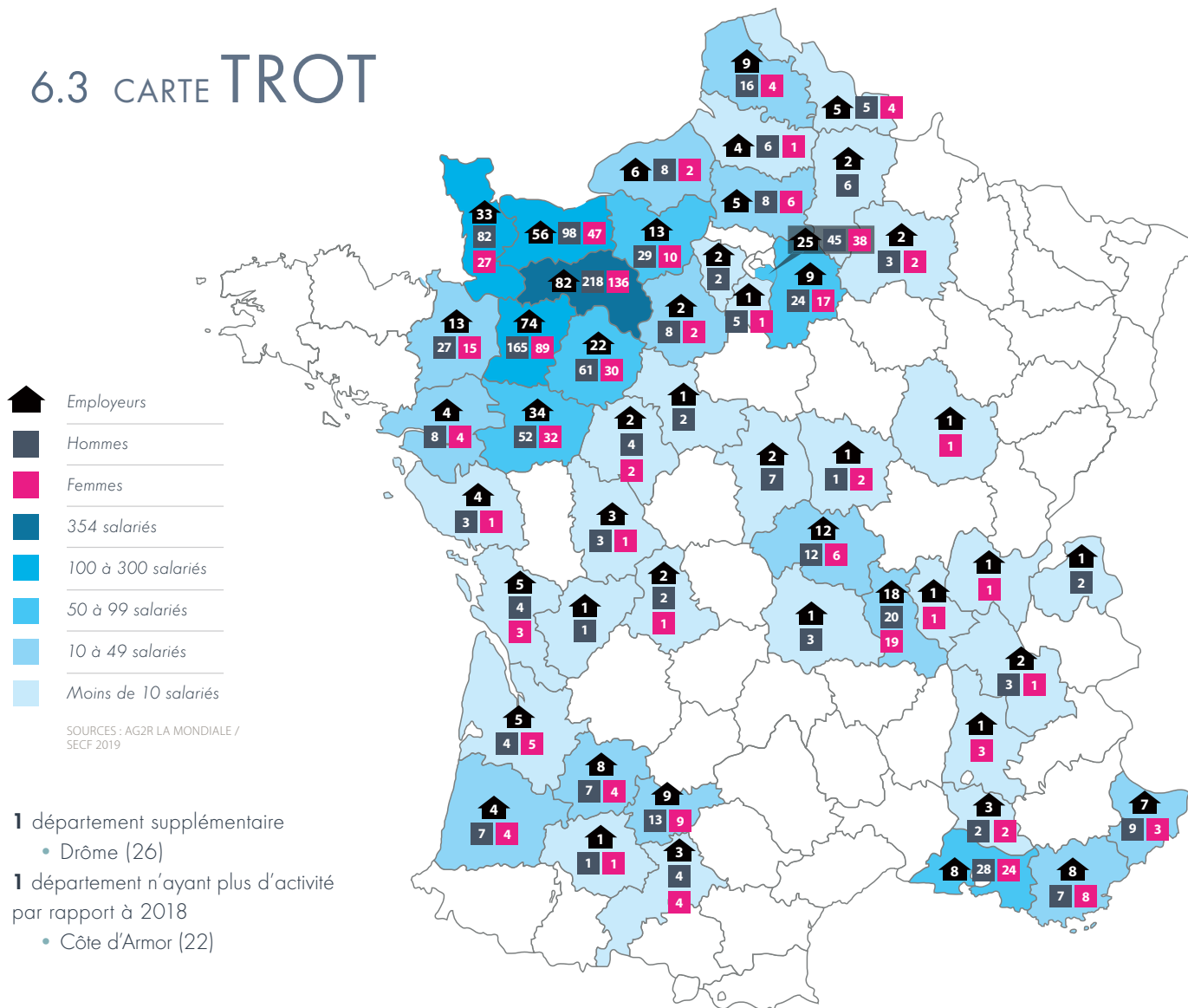
LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

6.2 CARTE GALOP





6.3 CARTE TROT



LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

6.4 DONNÉES DÉTAILLÉES DE L'ANNÉE 2019

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2010/2019	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Ain - 01	222	32	10	1	21	1	23	0	44	1	5	32	-19	-1
Aisne - 02	5	63	-	2	-	-	-	6	-	6	-	11	0	-4
Allier - 03	205	219	6	12	13	6	25	12	38	18	5	12	16	-1
Alpes M - 06	3	291	1	7	-	3	2	9	2	12	2	24	2	1
Ardennes - 08	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-2
Ariège - 09	12	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-3	0
Aveyron - 12	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
B. du Rhône - 13	550	755	17	8	70	24	86	28	156	52	4	15	-7	37
Calvados - 14	371	1444	16	56	43	47	62	98	105	145	4	10	10	-31
Cantal - 15	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Charente - 16	-	35	1	1	2	-	3	1	5	1	-	35	5	-2
Charente M - 17	488	139	7	5	50	3	87	4	137	7	4	20	67	-4
Cher - 18	4	82	-	2	-	-	-	7	-	7	-	12	-1	-1
Corrèze - 19	67	-	1	-	1	-	2	-	3	-	22	-	-9	0
Corse - 20	128	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-3	-1
Côte d'Or - 21	8	12	-	1	0	1	-	-	-	1	-	12	0	1
Côtes d'Armor - 22	95	69	2	-	4	-	8	-	12	-	8	-	6	-3
Creuse - 23	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Dordogne - 24	3	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-2
Drôme - 26	-	29	-	1	-	3	-	-	-	3	-	10	0	0
Eure - 27	7	901	1	13	-	10	1	29	1	39	7	23	1	-2
Eure et Loir - 28	-	101	-	2	-	2	-	8	-	10	-	10	0	-6
Finistère - 29	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Gard - 30	3	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2019



DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2010/2019	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Haute Garonne - 31	42	89	1	3	-	4	3	4	3	8	14	11	0	-1
Gers - 32	15	35	1	1	2	1	-	1	2	2	8	18	2	-2
Gironde - 33	509	107	15	5	51	5	78	4	129	9	4	12	54	-3
Ille et Vilaine - 35	18	303	1	13	-	15	2	27	2	42	9	7	-19	3
Indre - 36	13	23	-	1	-	-	-	1	-	1	-	23	-5	-1
Indre et Loire - 37	2	83	-	2	-	2	-	4	-	6	-	14	0	-4
Isère - 38	-	46	-	2	-	1	-	3	-	4	-	12	-2	3
Landes - 40	492	105	12	4	37	4	73	7	110	11	4	10	35	8
Loir et Cher - 41	3	7	-	1	-	-	-	2	-	2	-	4	0	-2
Loire - 42	61	556	1	18	12	19	7	20	19	39	3	14	10	7
Loire Atl - 44	283	89	9	4	16	4	35	8	51	12	6	7	15	-6
Loiret - 45	2	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-2
Lot - 46	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Lot et Garonne - 47	4	235	1	8	-	4	4	7	4	11	1	21	4	-11
Maine et Loire - 49	919	852	27	34	87	32	134	52	221	84	4	10	81	11
Manche - 50	357	990	15	33	37	27	58	82	95	109	4	9	44	10
Marne - 51	-	23	-	2	-	2	-	3	-	5	-	5	0	2
Mayenne - 53	592	1871	18	74	50	89	67	165	117	254	5	7	14	2
M et Moselle - 54	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8	0
Meuse - 55	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Morbihan - 56	61	30	4	-	1	-	3	-	4	-	15	-	0	0
Moselle - 57	14	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8	0
Nièvre - 58	8	33	-	1	-	2	-	1	-	3	-	11	-1	1
Nord - 59	4	126	-	5	-	4	-	5	-	9	-	14	0	-4
Oise - 60	2076	109	61	5	245	6	455	8	700	14	3	8	-179	-7
Orne - 61	191	2417	5	82	10	136	10	218	20	354	10	7	-27	28
Pas de Calais - 62	7	148	-	9	-	4	-	16	-	20	-	7	0	-18
Puy de Dôme - 63	-	29	-	1	-	0	-	3	-	3	-	10	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2019

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

DÉPARTEMENTS	Chevaux		Employeurs		Salariés Femmes		Salariés Hommes		Salariés		Ratio Chevaux/Salarié		Evolution nombre de salariés 2010/2019	
	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot	Galop	Trot
Pyrénées Atl. - 64	553	8	14	-	66	-	100	-	166	-	3	-	-33	0
Pyrénées - Hautes - 65	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Pyrénées Ortlis - 66	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Bas Rhin - 67	164	13	3	-	2	-	9	-	11	-	15	-	11	-20
Rhône - 69	7	79	-	1	-	1	-	-	-	1	-	79	0	-5
Saône et Loire - 71	13	43	1	-	1	-	1	-	2	-	7	-	-3	-6
Sarthe - 72	320	761	11	22	27	30	43	61	70	91	5	8	-31	14
Haute Savoie - 74	-	1	-	1	-	-	-	2	-	2	-	1	0	1
Seine Maritime - 76	5	373	1	6	-	2	1	8	1	10	5	37	-3	-11
Seine et Marne - 77	11	691	2	9	4	17	1	24	5	41	2	17	-1	-10
Yvelines - 78	518	70	21	2	38	-	72	2	110	2	5	35	-103	-4
Deux-Sèvres - 79	6	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Somme - 80	8	105	-	4	-	1	-	6	-	7	-	15	0	0
Tarn - 81	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Tarn et G - 82	-	329	-	9	-	11	-	13	-	24	-	14	0	1
Var - 83	5	311	-	8	-	8	-	7	-	15	-	21	0	-16
Vaucluse - 84	4	100	-	3	-	2	-	2	-	4	-	25	0	2
Vendée - 85	17	152	-	4	-	1	-	3	-	4	-	38	0	-9
Vienne - 86	8	65	-	3	-	1	-	3	-	4	-	16	0	-3
Haute Vienne - 87	20	80	-	2	-	1	-	2	-	3	-	27	0	-3
Vosges - 88	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Yonne - 89	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Ter. de Belfort - 90	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Essonne - 91	1	93	-	1	-	1	-	5	-	6	-	16	0	-1
Hauts de Seine - 92	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Seine St Denis - 93	-	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Val de Marne - 94	-	1184	-	25	-	38	-	45	-	83	-	14	0	3
Val d'Oise - 95	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0
Dép. d'outre mer - 97	176	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0

SOURCES : FRANCE GALOP, SECF ET AG2R LA MONDIALE, 2019

7

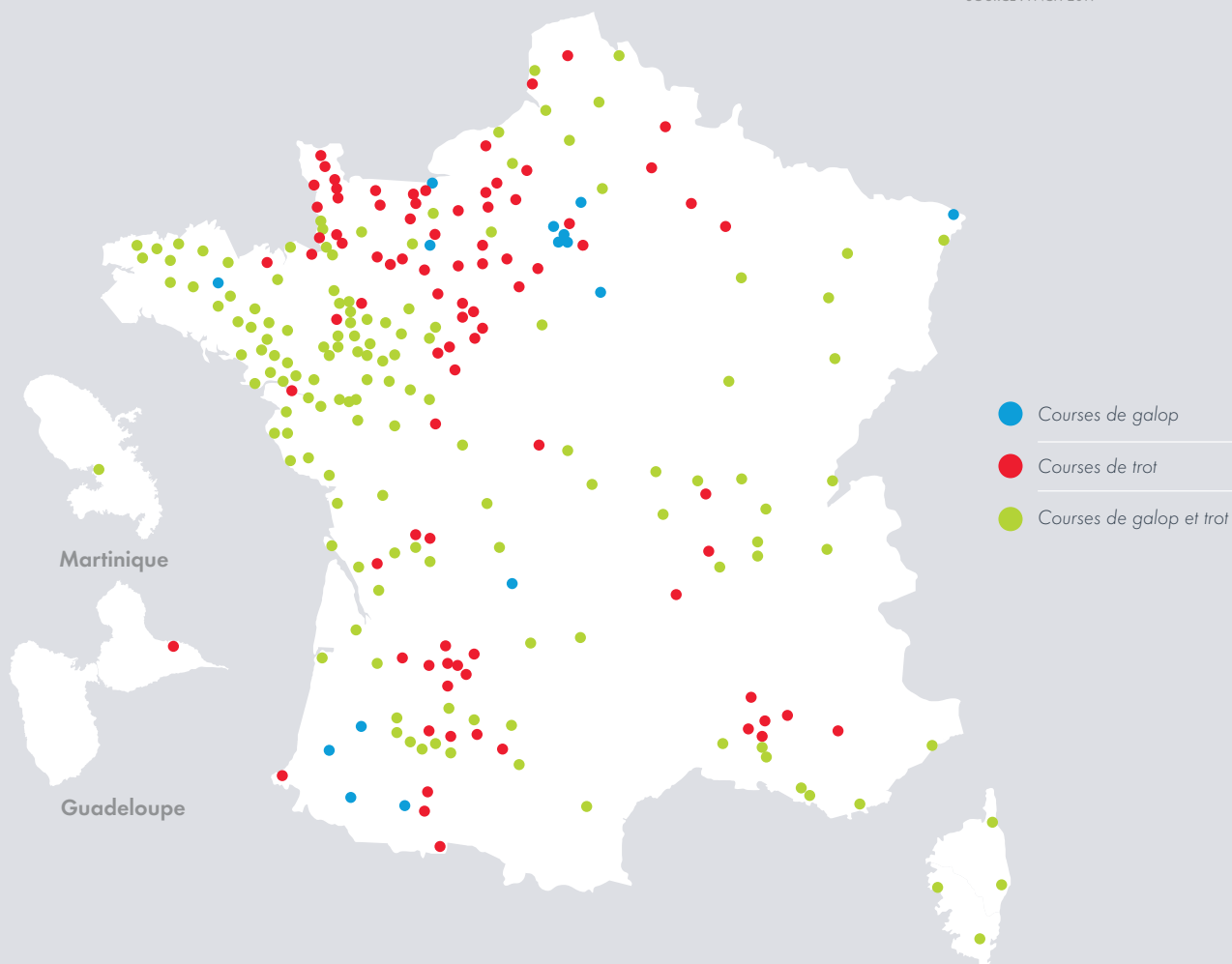
LA RÉPARTITION DES HIPPODROMES

CHIFFRES
CLÉS

238 hippodromes dont 2 ultramarins

45 % des hippodromes sont sur le quart nord-ouest de la France

SOURCE : FNCH 2019



L'AFASEC est une association placée sous la double tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances. 3 missions principales lui sont confiées par l'institution des courses, à savoir France Galop et la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français :

- la formation
- l'action sociale pour accompagner les salariés tout au long de leur vie
- le conseil et la prospective dans le secteur des courses hippiques

L'AFASEC compte **271** collaborateurs (149 femmes / 122 hommes, soit -3,9% par rapport à 2018) répartis sur 12 sites en France dont plus de 100 formateurs (moniteurs, enseignants, éducateurs).

8.1 FORMER LES FUTURS PROFESSIONNELS

90% de réussite aux examens professionnels en 2019
(100% pour la CAPA, 91% pour le BAC PRO)

85% sont en insertion professionnelle à la fin de leur formation
(56% sont en emploi dans une écurie de courses, 29% sont en poursuite d'études, en contrat d'alternance école/entreprise)

1 école, **5** campus au cœur d'importants centres d'entraînement

612 élèves, apprentis et stagiaires

51 courses écoles organisées en France



8.2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS

UNE DIVERSITÉ DE STAGES À L'IMAGE DE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS

CHIFFRES
CLÉS

72 stages

823 stagiaires formés

28 121 heures de formation

MANÈGE COUVERT - CAMPUS DE GROSBOIS



8.3 ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DES ÉCURIES DE COURSES

TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

L'AFASEC est présente tout au long de la vie des professionnels des courses.

De l'entrée dans la vie active à la retraite, elle leur apporte le soutien nécessaire aux moments clés de la vie.

L'accès au logement et à la restauration

Pour accueillir les cavaliers, l'AFASEC a implanté sept résidences, dotées d'un restaurant, à proximité des grands centres d'entraînement. L'AFASEC a également réservé des places dans le parc social.

L'accompagnement

Un réseau d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale est présent sur tout le territoire des courses pour aider de façon quotidienne et immédiate les professionnels dans leurs démarches.

L'appui aux familles

Du fait de la féminisation continue de la filière, l'AFASEC a organisé un éco-système permettant aux cavaliers de concilier vie **familiale** et métiers des courses :

- des accueils d'enfants adaptés au rythme des écuries
- des aides financières pour la garde des enfants, leur scolarisation et leurs vacances

L'appui financier

16 allocations sociales ou aides exceptionnelles peuvent être accordées aux salariés afin de les accompagner dans leur vie professionnelle et familiale.

La santé et la prévoyance

Pour l'ensemble de la profession, **l'AFASEC participe financièrement à un régime complémentaire de santé et de prévoyance, en cas de frais de santé, d'incapacité ou d'invalidité.**

L'AFASEC organise également le suivi médical des élèves.

L'accès à l'emploi

Pour permettre la mobilité des salariés, l'AFASEC a mis en place deux dispositifs :

- l'entreprise adaptée EPONA pour favoriser la reconversion des professionnels dans les activités de sellerie ou d'entretien d'espaces verts
- l'accompagnement quotidien des chercheurs d'emploi par l'équipe sociale, **au titre de la reconversion professionnelle.**

8.4 LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

L'AFASEC a un rôle de représentation sur le plan national auprès de différentes instances, notamment ministérielles et de conseil, dans la formation et l'exercice des métiers des courses hippiques.






L'AFASEC dispose d'un observatoire social sur l'activité d'entraînement de chevaux de courses :

- publication de données statistiques
- analyse des évolutions de cette filière en France.



8.5 L'AFASEC EN RÉGION



-  Ecoles des Courses Hippiques
-  Résidences des Courses Hippiques
-  Centres de formation continue
-  Siège
-  Action sociale et prévoyance

SOURCE : AFASEC, 2019

SIÈGE SOCIAL AFASEC

Allée de Jardy / CS 70419
60635 Chantilly cedex
03 44 62 41 60
www.afasec.fr

 ECOLES
DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 23 43
ech-grosbois@afasec.fr

Plaine de l'Arbois
BP 27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 41 45
ech-cabries@afasec.fr

5 rue du Chauffour
60270 Gouvieux
03 44 57 07 02
ech-gouvieux@afasec.fr

**6 rue de l'Hippodrome
Raymond Rigault**
50620 Graignes
02 33 56 81 58
ech-graignes@afasec.fr

Hippodrome
164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 81 00
ech-montdemarsan@afasec.fr

CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE

Siège social AFASEC - 03 44 62 41 81

Ecoles des Courses Hippiques :

- Boissy-Saint-Léger
- Gouvieux
- Graignes

Centre de formation continue cheval
Hippodrome - 164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan - **05 58 85 45 90**
Ecoles des Courses Hippiques
Mont-de-Marsan et Cabriès
cfcc-montdemarsan@afasec.fr

ENTREPRISE ADAPTÉE

Espaces verts, Sellerie

AFASEC - EPONA
57 avenue du Général Leclerc
60500 Chantilly - **03 44 62 41 90**

ACTION SOCIALE
ET PRÉVOYANCE

Oise et Nord
03 44 62 41 61 (Chantilly)

Basse et Haute Normandie, Ile-de-France
01 39 62 92 92 (Maisons-Laffitte)

Bretagne, Pays de Loire
02 43 91 82 13 (Laval)

Sud-ouest, Sud-est
05 59 13 80 84 (Pau)

Est et Centre-Est
01 45 69 07 52 (Domaine de Grosbois)

Prévoyance
0800 08 58 71

RÉSIDENCES
DES COURSES HIPPIQUES

Domaine de Grosbois
94470 Boissy-Saint-Léger
01 45 69 63 29

Plaine de l'Arbois
BP27 - 13822 Cabriès Cedex
04 42 22 10 26

Avenue d'Orléans
60500 Chantilly
03 44 62 63 00

Parc du Cheval - Le Luizard
01150 Chazey-sur-Ain
04 78 00 66 90

45 avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
02 31 98 58 28

2 avenue Hoche
78600 Maisons-Laffitte
01 39 62 05 05

Domaine de Sers
Allée Buffon
64000 Pau
05 59 62 00 33



8.6 PROJET DE L'ASSOCIATION AFASEC 2018-2022

NOS ENGAGEMENTS AU SERVICE DE LA PROFESSION

Ce projet est un guide. Il donne le sens du travail de l'AFASEC en rappelant ses activités, ses objectifs, l'environnement dans lequel elle décline ses actions ainsi que les valeurs qu'elle respecte et met en œuvre. Il s'appuie sur nos savoir-faire et se décline dans chacun de nos établissements.

NOS VALEURS POUR RÉUSSIR

- l'humain au cœur de nos actions
- professionnalisme
- respect

NOTRE VISION

- anticiper les évolutions
- s'adapter

NOTRE MISSION

- former
- accompagner

NOTRE MÉTIER

- transformer les atouts humains en réussite

NOS 4 AXES D'ENGAGEMENT

1/ S'intégrer dans le milieu professionnel et l'environnement

- Être en contact permanent avec la profession et à l'écoute des besoins en matière d'accompagnement social et de formation.
- Faire des écuries d'application un outil de référence répondant aux attentes de la profession.
- Intégrer pleinement les simulateurs comme outils de performance et les partager avec la profession.
- Œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes que nous formons.
- Être un outil de référence pour l'Institution et ses besoins.

2/ Développer nos ressources

3/ Optimiser nos fonctionnements

4/ Impliquer tous les salariés



Les données sociales relatives aux salariés sont extraites du contrat de prévoyance national souscrit à AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE

L'Observatoire Social est réalisé avec la contribution de :



FRANCE
GALOP



FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES

ifce

institut français
du cheval
et de l'équitation



L'AFASEC est sensible à la protection de la nature.
Ce document est imprimé sur du papier recyclé.